

Accords collectifs ATOS / BULL pour la CFE-CGC c'est NON !

Une **harmonisation sociale** doit avoir pour ambition de **tirer les avantages sociaux vers le haut**.

Si la Direction s'est contentée comme elle l'affirme sur ZEN d'un **"référént commun le plus homogène possible"** et d'un accord qui, selon elle, est celui auquel **"aspirent les salariés"** force est de constater qu'en l'état **les objectifs ne sont pas atteints**.

La Direction a finalement décidé de proposer plusieurs accords à la signature dans chaque entreprise.

A l'issue des négociations, la CFE-CGC considère que l'intérêt de chaque salarié n'est pas préservé.

Rappelons qu'il s'agit à ce jour de **4 accords** (organisation et durée du travail, périodes sur les congés payés, temps déplacement professionnel, travail atypique), sur **6 périmètres différents** (UES Bull, Consulting, UES Intégration, Infogérance, Management France, International) et qu'il faut nécessairement tenir compte des accords déjà existants par entreprise.

Pour la CFE-CGC se positionner globalement est aujourd'hui une nécessité mais ne pas tenir compte des avantages existants dans chaque entité serait une erreur sociale.

Fidèle à sa tradition démocratique, la CFE-CGC a consulté ses élus et ses adhérents, c'est donc en responsabilité qu'elle a pris la décision d'une non signature, et ce, dans l'intérêt global.

La Direction ayant annoncé dernièrement qu'elle demeurerait **"toutefois à l'écoute et à la disposition des Organisations Syndicales ..."** la **CFE-CGC reste mobilisée pour continuer à avancer sur ces sujets** et reste dans le même temps à l'écoute des salariés qui souhaiteraient apporter leur contribution à l'édifice.





Les convictions de la CFE-CGC sur chaque accord

Notre position concernant **l'alignement de la période des congés sur l'année calendaire** est **clairement favorable**, cependant il doit couvrir l'ensemble des sociétés du Groupe et l'incertitude d'un possible retour à la période légale sur le périmètre BULL **empêche temporairement la CFE-CGC de suivre cette voie**.

Les horaires atypiques sont manifestement déséquilibrés, dégradation des conditions de travail, flexibilité des plannings et limitation des compensations imposent **un refus catégorique**.

Pour les **temps de déplacements** il y a une véritable **avancée chez Atos Consulting** mais ce n'est pas une amélioration dans d'autres entités. Et si par ailleurs **la CFE-CGC a obtenu le retrait** de la mention du **lieu de travail habituel chez LE CLIENT**, la contrepartie des surtemps de déplacement proposée à la signature par la Direction laisse un goût amer d'inachevé.

Quant à **l'accord global sur le temps de travail, la perte générale des jours de RTT** qui est encore plus criante chez Intégration, **impose une juste compensation**. La Direction a proposé de compenser une partie des JRTT perdus sur une période de 5 ans. **Pour la CFE-CGC c'est insuffisant** dans un accord qui reste malgré tout complexe avec pas moins de 7 forfaits RTT et des spécificités si le salarié dépend de la convention collective Syntec ou Métallurgie.

De même, la création d'un CET chez BULL & AMESYS jusqu'alors inexistant est une avancée mais qui ne parvient pas à compenser un **bilan globalement insuffisant**.

Bonnes nouvelles pour les cyclistes !

A la dernière réunion des Délégués du Personnel d'Atos Intégration de Bezons, la CFE-CGC a rappelé à la Direction la mise en place effective des dispositions relatives à la loi L3261-3 qui prévoit une compensation financière aux salariés du privé venant à vélo au travail. Le décret de loi venant de sortir (le 15 février dernier) avec 0,25 euros par km parcouru.

La Direction nous a assuré qu'elle était en cours de préparation de la procédure pour les salariés qui déclareront ce nouveau mode de déplacement Domicile/Travail.

Rapprochez-vous de vos représentants CFE-CGC pour suivre la mise en place de cette mesure. Les réunions des délégués du personnel sont l'occasion pour la CFE-CGC de faire valoir vos droits aussi n'hésitez pas à nous contacter !

L'audience de la CFE-CGC progresse...

Les élections professionnelles se suivent et se ressemblent. Après le bon résultat d'Atos Consulting où notre syndicat est arrivé en tête avec 76%, Atos International a confirmé notre réussite avec plus de 82% des suffrages, Atos A2B a montré à nouveau notre progression avec plus de 87%. Notre syndicat est incontournable au sein du groupe car il est présent dans toutes les sociétés.

La CFE-CGC est aujourd'hui le 3^{ème} syndicat au niveau groupe Atos et demain...